

Réouverture des commerces de détail le 25 mai;

**«LE DÉCONFINEMENT APPARAÎT DE PLUS EN PLUS CONCRET,
MAIS IL NE FAUT SURTOUT PAS BAISSER LA GARDE...»**

- STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 21 mai 2020 — Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, se réjouit de l'autorisation accordée à la plupart des commerces de la grande région métropolitaine, à l'effet d'ouvrir de nouveau leurs portes à compter de ce lundi 25 mai, sous réserve de certaines restrictions et de procédures visant à assurer la sécurité du personnel et de la clientèle. Il souligne toutefois l'importance de poursuivre les efforts visant à prévenir la propagation de la COVID-19.

«Ce déconfinement partiel ne doit pas nuire au respect des consignes visant à assurer sa propre protection et celle des autres. Les concitoyennes et concitoyens sont tenus de respecter la règle de distanciation de deux mètres et, à défaut, il est fortement recommandé de porter un masque dans les lieux publics. L'économie locale a certes besoin de reprendre le plus rapidement possible, mais tout relâchement quant au respect des règles de distanciation sociale pourrait avoir des effets dévastateurs sur la relance qui s'amorce. La pire chose qui puisse arriver, serait effectivement qu'on doive de nouveau remettre le Québec sur pause. Nous devons donc faire preuve de vigilance, afin de pouvoir profiter pleinement des beaux jours qui s'annoncent», de déclarer M. Bergeron.

«C'est dans cet esprit, a-t-il poursuivi, que je salue les nombreuses initiatives visant à relancer notre économie, ainsi qu'à encourager les Québécoises et Québécois à continuer de soutenir nos entreprises locales. Conservons les bonnes habitudes de consommation que nous avons développées durant cette crise sanitaire, et ce, non seulement dans le but de favoriser la reprise économique, mais aussi dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effets de serre.»

Et alors que nous commençons à peine à nous sortir la tête de l'eau, par rapport à cette pandémie de coronavirus, j'invite mes concitoyennes et concitoyens à continuer de prendre soin d'eux et de leurs proches, particulièrement en poursuivant l'application des règles sanitaires édictées par la santé publique, car c'est ainsi que nous parviendrons à éviter ou à limiter une recrudescence de la maladie», de conclure Stéphane Bergeron.

Il est possible d'avoir une idée des entreprises du territoire de la circonscription fédérale de Montarville qui reprennent leurs activités en visitant le <https://ccmsb.ca/membres/ils-sont-ouverts/>.

Les entreprises qui souhaiteraient s'inscrire au répertoire Le Panier bleu ou les consommatrices et consommateurs qui voudraient le consulter peuvent le faire en visitant le <https://lepanierbleu.com>.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)